

I.E.S.

Initiatives pour une Économie Solidaire

Parc technologique du Canal - Le Périscope 7, rue Hermès 31520 RAMONVILLE SAINT AGNE

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

INITIATIVES POUR UNE ECONOMIE SOLIDAIRE

Société coopérative d'intérêt collectif anonyme à capital variable

I.E.S.

Le Périscope - 7, rue Hermès – Parc technologique du Canal 31520 RAMONVILLE SAINT AGNE

R.C.S. Toulouse 417 645 595

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif Anonyme Initiatives pour une Economie Solidaire relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 3 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au COVID-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Evènements postérieurs à la clôture : Information suite à la pandémie COVID - 19 » de l'annexe des comptes annuels concernant l'impact de l'épidémie de COVID-19 sur l'arrêté des comptes 2019 et la continuité d'exploitation de l'entreprise.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la détermination des évaluations et dépréciations des titres immobilisés et créances rattachées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'assemblée générale.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

AC ARIANE EXPERTISE

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuive son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;

 Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;

Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou évènements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.

AC ARIANE EXPERTISE

Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Toulouse,

Le 16 juin 2020

AC ARIANT EXPERTISE

Experies comptable
Complisaria aux comptes
3, rue grindejono des Moulinais

AC ARIANE EXPERTISE

Représentée par

Vanessa BORDES-SÜE

Commissaire aux comptes

Désignation de l'entreprise : SA INITIATIVES POUR UNE ECONOMIE SOLIDAIRE (LES Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * Durée de l'exercice précédent * 12 31520 RAMONVILLE SAINT AGNE 7 RUE HERMES Adresse de l'entreprise : Néant 🔲 * 4 1 7 6 4 5 5 9 5 0 0 0 3 0 Numéro SIRET * 31122019 31122018 Brut Amortissements, provisions (I) Capital souscrit non appelé Frais d'établissement * A(AB Frais de développement* CC Concessions, brevets et droits similaires AF Fonds commercial (1) AI Autres immobilisations incorporelles A. Avances et acomptes sur immobilisa-AI tions incorporelles IMMOBILISATIONS CORPORELLES A(Terrains ACTIF IMMOBILISE Constructions AI A(Installations techniques, matériel AR et outillage industriels 1 336 1 449 Autres immobilisations corporelles 7 107 Al 5 658 Immobilisations en cours Avances et acomptes Participations évaluées selon C] CS la méthode de mise en équivalence CI C Autres participations Créances rattachées à des participations BB B 199 709 206 490 Autres titres immobilisés 244 338 BE 44 629 BI BO 148 520 717 407 591 278 865 927 Prêts BF BI Autres immobilisations financières * 918 564 799 103 198 807 BJ 1 117 371 BK TO TAL (II) Matières premières, approvisionnements BI BN BO En cours de production de biens BN STOCKS BQ BF En cours de production de services Produits intermédiaires et finis BR BS BI BT ACTIF CIRCULANT M archandises Avances et acomptes versés sur commandes BY BW 18 179 4 3 1 8 BY CREANCES Clients et comptes rattachés (3) * BX 4 318 212 831 221 173 212 831 BZ Autres créances (3) CB Capital souscrit et appelé, non versé Valeurs mobilières de placement 614 435 421 805 9 900 CE 431 705 CF (dont actions propres : 395 496 306 366 CF 395 496 Disponibilités Charges constatées d'avance (3) * 208 CI 642 CH 642 9 900 1 035 091 1 160 361 CJ 1 044 991 CK régularisation TO TAL (III) Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) Primes de remboursement des obligations (V) CN ARIANE EXPERTISE de C Ecarts de conversion actif * Expertise Comp53 655t TO TAL GENERAL (I à VI) 208 707 aux comptet 959 464 2 162 362 1A (2) Part à moins d'un an des im-CP (17652)(3) Part à plus d'un an : CR Renvois: (1) Dont droit au bail mobilisations financières nettes Clause de reserve de propriété: * Immobili Créances Stocks: Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice nº 2032

		Désignation de l'entreprise SA INITIATIVES POUR UNE ECONOMI	230	LIDAIRE	Néant []*
				Exercice N	Exercice N-1
		Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :	DA	1 755 448	1 818 528
		Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
		Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
		Réserve légale (3)	DD	8 249	5 550
ES		Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
OPR		Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
CAPITAUX PROPRES		Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'ocuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	48 573	33 278
[AUX		Report à nouveau	DH		
API	F	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	4 654	17 995
Ü	F	Subventions d'investissement	DJ		
	-	Provisions réglementées *	DK		
	t	TO TAL (I)	DL	1 816 924	1 875 350
ds		Produit des émissions de titres participatifs	DM	and the second s	
s fon	propres	Avances conditionnées	DN		
Autres fonds	ž -	TO TAL (II)	DO		
	-		DP		
ision: risqu	et charges	Provisions pour risques	DQ		
Provisions pour risques	et ch	Provisions pour charges TO TAL (III)	DR		
	+	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Ī	Autres emprunts obligataires	DT		
	İ	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	54	4
-	<u>.</u>	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
Ü	I ES (4)	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
1.5	8	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	17 420	14 79
Š	DE	Dettes fiscales et sociales	DY	15 779	14 71
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
		Autres dettes	EΑ	103 057	54 56
Comp		Produits constatés d'avance (4)	ЕВ	421	
regi	11.	TO TAL (IV)	EC	136 732	84 11
-		Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
-		TO TAL GENERAL (1 à V)	EE	1 953 655	1 959 46
	71)		1B		
	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital (Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	(2)		ID		
Sie	(2)	Dont Ecart de réévaluation libre	1E		
0		Réserve de réévaluation (1976) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
ENVO	700		A LUL		
RENVOIS	(3)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	136 732	84 11

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Expertise comptable Commissariat aux comptes

^{3,} rue Brindejonc des Moulinais 31500 TOULOUSE

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste) DGFiP N° 2052 2020

Formulaire obligatoire (anicle 53 A

Dési	gnation o	le l'entreprise : SA INITI	ATIVI	S POUR UNE EC	ON				Néant "
				France	1.	Exercice N Exportations et vraisons intracommunautaires		Total	Exercice (N-1)
	X1		FA	Autre	FB		FC		
-	Ventes o	le marchandises *	FD FD	H-10-	FE		FF		
]	Producti	on vendue biens*	FG.	10.255	FH		FI	10 355	30 888
NOI		services *	1 -	10 355	FK		FL FL	10 355	30 888
= -		s d'affaires nets*	FJ	10 355	TK		FM	10 333	50 000
XPLO	An Editor Labor	ion stockée *					FN		
S D'E	A MANUFACTURE	ion immobilisée *					FO	82 828	112 00
TING		ions d'exploitation		<i>c</i> -1 1	*	(0)	FP	848	6 49
PRO	Reprise	s sur amortissements et p	rovisio	ns, transfert de char	ges *	(9)	-	1000	94
	Autres	produits (1) (11)	-	- Management of the Control			FQ	954	
					duit	s d'exploitation (2) (I)	FR	94 985	150 32
_	Achats	de marchandises (y comp	ris droi	ts de douane) *			FS		
		n de stock (marchandises					FT		
	Achats o	de matières premières et au	tres app	provisionnements (y	com	pris droits de douane) *	FU		
z	Variatio	on de stock (matières pren	nières e	t approvisionnemen	ts)*		FV		
110	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *							59 995	78 89
ATIO	Impôts, taxes et versements assimilés *							4 882	1 37
PLC	Salaires	et traitements *					FY	65 896	65 28
) EX	Charges sociales (10)						FZ	22 159	20 34
CHARGES D'EXPLOITATION	Sur immobilisations - dotations aux amortissements *						GA	579	27
ARG	Sur immobilisations - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GB		
CH	Sur actif circulant : dotations aux provisions *								
	Pour risques et charges : dotations aux provisions								14
	Autres	charges (12)					Œ	708	69
				Total des cha	rges	d'exploitation (4) (II)	GF	154 219	166 85
1-]	RES ULT	TAT D'EXPLOITATION	(I-II)				GG	(59 234)	(16 53
mm	Bénéfic	ce attribué ou perte transfe	érée *			(III)	GH		
opérations en commun	Perte s	upportée ou bénéfice tran	sféré *			(IV)	GI		
		ts financiers de participati					GJ	2 783	3 41
		Water and the second of the se			mme	obilisé (5)	GK.	35 090	39 72
RS	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5) Autres intérêts et produits assimilés (5)							12 088	7 79
PRODUITS FINANCIERS	2000 84444 8460	es sur provisions et transf					GM	64 581	19 13
PRO		ences positives de change					GN		
124	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							2 069	
						produits financiers (V	GP	116 611	70 07
	Dotati	ons financières aux amorti	ssemer	nts et provisions *			GQ	96 805	53 7:
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions * Intérêts et charges assimilées (6)						C _A	RIANE EXPERTS	SE
IAR	Différences négatives de change						GS	mmissariat aux comptes	
FINA	DILICIE		alaves	mobiliàres de places	nent	1	GT GT	Brindejonc des Moulinal 31500 TOULOUSE	S
	Charge	es nettes sur cessions de v	aicurs l	THE REAL PROPERTY OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NAMED IN COL		harges financières (VI	-		53 7:
2	DECL	LTAT FINANCIER (V -	VI)	TOTAL		See minimizates (11	GV		16 3
		LTAT COURANT AVA					-	(81 504)	(21



COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Dési	ignatio	on de l'entreprise SA INITIATIVES POUR UNE ECONOMIE SOLIDAIRE			Néant *
				Exercice N	Exercice N-1
	TS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	НА	760	_
JITS	NNC	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	НВ	149 695	41 688
PRODUITS	EXCEPTIONNELS	Reprises sur provisions et transferts de charges	НС		
4	EXC	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	150 455	41 688
-	ES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		474
ES	NEC	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	64 297	23 000
CHARGES	EXCEPTIONNELLES	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
۲	XCEF	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	64 297	23 474
		GULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	н	86 158	18 214
-	***************************************	pation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ		
		sur les bénéfices * (X)	HK		
	просо	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	362 051	262 084
		TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	НМ	357 397	244 089
	- REN	NEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	HN	4 654	17 995
	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	НО		
	(1)	produits de locations immobilières	НҮ		
	(2)	Dont { produits d'exploitation affèrents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
		- Crédit-bail mobilier *	HP		
	(3)	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1Ј		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC RD		
	(9)	Dont transferts de charges	Al	848	6 493
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales de l'exploitant (13) obligatoires hors CSG/CRDS)	A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
SIC	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	704	71.5
RENVOIS	(12)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9			
×	(13)	dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives Madelin A8			· V
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) joindre en annexe):	et le	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	Cf	état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels		64 297	150 45:
	(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exer Charges antérieures	cice N Produits antérieurs
	5.5			AC ABIANE E	
				Expertise con	PERTISE
				Commissariat au	Comment
				3, rue Brindejone de	S Mouthole
				31500 TOUL	DUSE

2053 - Détail des produits et charges exceptionnels au 31/12/2019

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Régularisation tiers		760
Cessions d'immobilisations financières	64 297	139 195
Q-p des subv d'inv. vir. au resultat		10 500
Totalisation	64 297	150 455

AC ARIANE EXPERTISE

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 1953 655 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 362 051 euros et un total charges de 357 397 euros, dégageant ainsi un résultat de 4 654 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2019 et finit le 31/12/2019.

Il a une durée de 12 mois.

Evénements postérieurs à la clôture : Information suite à la pandémie COVID 19

Il n'est pas attendu que l'épidémie de COVID-19 ait des conséquences significatives sur :

- La continuité d'exploitation de l'entreprise
- Les postes du bilan arrêté au 31/12/2019

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

<u>Immobilisations</u>

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction Commissariat aux comm

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

AC ARIANE EXPERTISE

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

	Ì	Valeurs		Mouvements			Valeurs	
		brutes début	Augmentations				brutes au	
	Etat exprimé en euros	d'exercice	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	31/12/2019	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement Autres		Maria 134					
Z	TO TAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
CORPORELLES	Terrains Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agenct aménagement Instal technique, matériel outillage industriels Instal., agencement, aménagement divers Matériel de transport Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes	6 41:	5	692			7 107	
	TO TAL IMMO BILISATIONS CORPORELLES	6 41:	5	692			7 107	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence Autres participations Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières TO TAL IMMO BILISATIONS FINANCIERES	251 24 711 99 963 23	0	50 791 302 898 353 689	148 961	57 697 57 697	244 338 865 927 1 110 265	
	TOTAL	969 64	19	354 381	148 961	57 697	1 117 371	

AC ARIANE EXPERTISE

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

		Aı	Amortissements		Mo	uvements de l	'exercice	Amoi	tissements au	
	Etat exprimé en euros		début d'exercice		Dota	tions	Diminutio	ons 31	31/12/2019	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement Autres									
INC	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLE									
CORPORELLES	Terrains Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement Instal technique, matériel outillage industriels Autres Instal., agencement, aménagement diver Matériel de transport Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers			079		579 579			5 658 5 658	
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			079		379				
	TOTAL			079		579			5 658	
	Ven	tilatio			affecta	nt la provision		tissements déi	ogatoires Mouvement net	
	Différ de durée		Mode dégressif	Amor	t. fiscal	Différentiel de durée et autre	Reprises Mode dégressif	Amort. fiscal	des amortiss ment à la fin de l'exercice	

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						rogatoires	
	Dotations Reprises				Mouvement net des amortisse			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	ment à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement Autres immobilisations incorporelles								
TOTAL IMMOB INCORPORELLES								
Terrains Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag. Instal. technique matériel outillage industriels Instal générales Agenct aménagt divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables, divers								
TOTAL IMMOB CORPORELLES								
Frais d'acquisition de titres de participation								
TOTAL				AC	ARIANE	EXPERT		
TOTAL GENERAL NON VENTILE					Copani	comptable	E	

ariat aux comptes 3, rue Brindejonc des Moulinais 31500 TOULOUSE

ANNEXE - Elément 4

Provisions

	Etat exprimé en euros	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
ES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
CNTE	Provisions pour investissement				
EME	Provisions pour hausse des prix				
REGI	Provisions pour amortissements dérogatoires				
SNC	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
PROVISIONS REGLEMENTEES	Provisions autres				
PRO	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges Pour garanties données aux clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations similaires Pour impôts Pour renouvellement des immobilisations Provisions pour gros entretien et grandes révisions Pour chges sociales et fiscales sur congés à pay er Autres				
	PROVISIONS POUR RIS QUES ET CHARGES				
ROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations corporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres	165 466 5 359	86 905 9 900	59 222 5 359	193 149 9 900
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	170 825	96 805	64 581	203 049
	TOTAL GENERAL	170 825	96 805	64 581	203 049
et	t dotations - financières - exceptionnelles		96 805	64 581	
Titre les rè	es mis en équivalence : montant de la dépréciation à la règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.	clôture de l'exercice calc	culée selon		

AC ARIANE EXPERTISE

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

	Etat exprimé en euros	31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
	Créances rattachées à des participations Prêts (1) (2) Autres immobilisations financières	865 927	130 868	735 059
CREANCES	Clients douteux ou litigieux Autres créances clients Créances représentatives des titres prêtés Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes sociaux Impôts sur les bénéfices Taxes sur la valeur ajoutée Autres impôts, taxes versements assimilés	4 318	4 318	
	Divers Groupe et associés (2) Débiteurs divers	212 831	212 831	
	Charges constatées d'avances	642	642	
	TOTAL DES CREANCES	1 083 717	348 659	735 059
(1) (1) (2)	Prêts accordés en cours d'exercice Remboursements obtenus en cours d'exercice Prêts et avances consentis aux associés (personnes phy siques)	565 133 411 196		

	31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	54	54		
Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	17 420	17 420		
Personnel et comptes rattachés	4 549	4 549		
Cáguritá sociale et autres organismes socially	6 708	6 708		
Impôts sur les bénéfices Taxes sur la valeur ajoutée Obligations cautionnées				
Taxes sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées	1			
Autres impôts, taxes et assimilés	4 523	4 523		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes	103 057	103 057		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	421	421		
TOTAL DES DETTES	136 732	136 732		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		AC AF	RIANE EXPER	TIOE
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		- E	XDEITISA comptable	
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		- Com	missariat aux compt	90
		3, rue E	Brindejonc des Mouli	nais

31500 TOULOUSE

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

	Etat exprimé en euros	31/12/2019
Total des Produits à recevoir		172 906
Autres créances		172 906
Fournisseurs - AAR	10	
Divers produits à recevoir	152 239	
Interets courus a recevoir	20 656	

AC ARIANE EXPERTISE

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

	Etat exprimé en euros	31/12/2019
Total des Charges à payer		17 225
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		54
Agios à payer	54	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		7 643
Fournisseurs	7 643	lau-
Dettes fiscales et sociales		9 528
Dettes provisio. pour conges p	4 501	
Charges sociales sur conges pa	1 281	
Autres charges a payer	3 746	

AC ARIANE EXPERTISE

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2019
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION Charges externes		642	642
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLE	rs .		
	TOTAL		642

AC ARIANE EXPERTISE

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2019
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION PCA - Copieur rachat contrat 3trim/5		421	421
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
j	TOTAL		421

AC ARIANE EXPERTISE

Mention expresse (art.1727 II-2 du CGI)

Annexe libre

Annexe à la déclaration 2065 au 31 décembre 2018 Régime d'exonération des bénéfices des SCIC

Etat exprimé en euros

Conformément à l'article 50 de la loi de finance rectificative pour 2007 et aux dispositions de l'article 206 du CGI relatif aux sociétés et collectivités imposables à l'impôt sur les sociétés, la part des excédents mis en réserves impartageables du bénéfice imposable de la S.C.I.C I.E.S. n'est pas soumis à l'impôt sur les sociétés et a fait l'objet d'une déduction sur la 2058A au 31 décembre 2019.

AC ARIANE EXPERTISE

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture 31/12/2018	Affectation du résultat N-1	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice 2	Capitaux propres clôture 31/12/2019
Capital social	1 818 528			(63 080)	1 755 448
Primes d'émission, de fusion, d'apport					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	5 550	2 699			8 249
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	33 278	15 295			48 573
Report à nouveau			MARKET STATE OF THE STATE OF TH		
Résultat de l'exercice	17 995	(17 995)		4 654	4 654
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	1 875 350			(58 426)	1 816 924

Date de l'assemblée générale 22/06/2019

Dividendes attribués

¹dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure

1 875 350

1 875 350

(58426)

AC ARIANE EXPERTISE

SOCEECO

SA INITIATIVES POUR UNE ECONOMIE SOLIDAIRE Page :

19

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

	Etat exprimé en euros	31/12/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
SOCIALES	Du capital social début exercice Emises pendant l'exercice		23 928,00 1 456,00	76,0000 76,0000	1 818 528,00 110 656,00
/ PARTS	Remboursées pendant l'exercice		2 286,00	76,0000	173 736,00
ACTIONS	Du capital social fin d'exercice		23 098,00	76,0000	1 755 448,00

AC ARIANE EXPERTISE

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros	31/12/2019	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties Garantie BPI			622 704
			622 704
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
6			
			622 704
Total des engagements financiers (1)			
(1) Dont concernant : Les dirigeants			
Les dirigeants Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

AC ARIANE EXPERTISE

SOCEECO

21

Détail - Avals, cautions et garanties

Engagements financiers - Avals, cautions et garanties	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Tota	disation	

AC ARIANE EXPERTISE

SOCEECO

SA INITIATIVES POUR UNE ECONOMIE SOLIDAIRE Page:

22

ANNEXE - Elément 12

Rémunérations des Dirigeants

	Etat exprimé en euros	31/12/2019
Rémunérations des membres :		
- des organes d'administration		
- des organes de direction		
- des organes de surveillance		

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

ANNEXE - Eléments 13

Effectif moyen

		31/12/2019	Interne	Externe
ORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures	9 A	1	
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Professions intermédiaires			
NPAR	Employés	-	2	
MOYE	Ouvriers			
ECTIF	TOTAL		3	
EFF				

AC ARIANE EXPERTISE

ANNEXE - Elément supplémentaire

Annexe CICE

Etat exprimé en euros

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé au rythme de l'engagement.

Il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- comptabilisation en diminution des charges de personnel, par un crédit dans un sous compte 64
- comptabilisation en diminution de l'impôt sur les sociétés

La prise en compte du CICE impacte les états financiers par la matérialisation de l'élément suivant :

- Crédit d'impôt pour un montant de 0 euros

L'utilisation du CICE a été faite conformément à son objet d'amélioration de la compétitivité de l'entreprise.

Des actions ont été menées en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, de reconstitution du fonds de roulement.

AC ARIANE EXPERTISE